Le Palais du Parlement à Berne









Bienvenue au Palais du Parlement !



Vous connaissez probablement l'édifice coiffé d'une imposante coupole sous le nom de « Palais fédéral ». Dans les faits toutefois, ce nom désigne un complexe de trois bâtiments : le Palais du Parlement, au centre, et ses deux ailes, le Palais fédéral Est et le Palais fédéral Ouest. Le complexe s'étend sur une longueur de plus de 300 mètres au total. Le bâtiment central, qui est le plus remarquable d'un point de vue architectural, est le dernier à avoir été érigé en 1902. Depuis, c'est sous la coupole que siège le Parlement suisse

LE SAVIEZ-VOUS ?

En septembre 2023, à l'occasion du 175e anniversaire de la Constitution fédérale, une mosaïque est venue orner le tympan de la façade nord du Palais du Parlement. Cette œuvre d'art, composée de 246 plaques triangulaires, symbolise les 200 sièges du Conseil national et les 46 sièges du Conseil des États. Elle est intitulée « Tilo », en l'honneur de Tilo Frey, une politicienne neuchâteloise qui fut, en 1971, l'une des premières femmes à entrer au Conseil national et la première femme d'ascendance africaine à y siéger.

Entrée des visiteurs

La vitrine à l'entrée des visiteurs abrite une copie fidèle de l'original de la Constitution fédérale de 1848. Située au sommet de l'ordre juridique suisse, la Constitution règle des principes fondamentaux comme les droits et les obligations des citoyennes et citoyens ou la structure de l'État. Grâce à elle, la Suisse est passée d'une confédération informelle de cantons indépendants à un État fédéral moderne.

La grande carte du pays accrochée derrière le comptoir d'accueil appelée « carte Dufour » date du milieu du 19e siècle. Elle porte le nom de Guillaume Henri Dufour, qui, en tant que général de la Confédération et chef de la Direction des mensurations, était responsable de sa réalisation. Établie à l'échelle 1:100 000, elle est la première carte officielle de l'ensemble de la Suisse. La carte Dufour est considérée comme une œuvre d'importance nationale en raison de sa précision et de sa finesse remarquables.

Que souhaiteriez-vous inscrire dans la Constitution ?





LE SAVIEZ-VOUS ?

La carte Dufour accrochée à l'entrée des visiteurs n'est pas l'édition originale. En 2015, dans le cadre d'une opération unique, des collaborateurs de swisstopo ont réimprimé la carte selon l'ancienne méthode, à partir des 25 plaques de cuivre d'origine.



Entrée nord

La construction du Palais du Parlement, sous la direction de l'architecte saint-gallois Hans Wilhelm Auer, a duré de 1894 à 1902. Pas moins de 173 entreprises et 33 artistes de tout le pays ont participé aux travaux ; 95 % des matériaux utilisés provenaient de Suisse. En choisissant d'utiliser différentes sortes de pierres indigènes, l'architecte aspirait à représenter symboliquement le pays. L'importante décoration artistique des façades et de l'intérieur du bâtiment représente l'histoire nationale, l'État fédéral ainsi que la diversité culturelle de la Suisse.

Pourriez-vous imaginer endosser le rôle de parlementaire ?





LE SAVIEZ-VOUS ?

Les ours rappellent que Berne est le cœur de la vie politique suisse et que c'est entre autres à la générosité de cette ville que l'on doit la construction de l'édifice. L'ours est en effet l'emblème de la cité.

Hall de la coupole



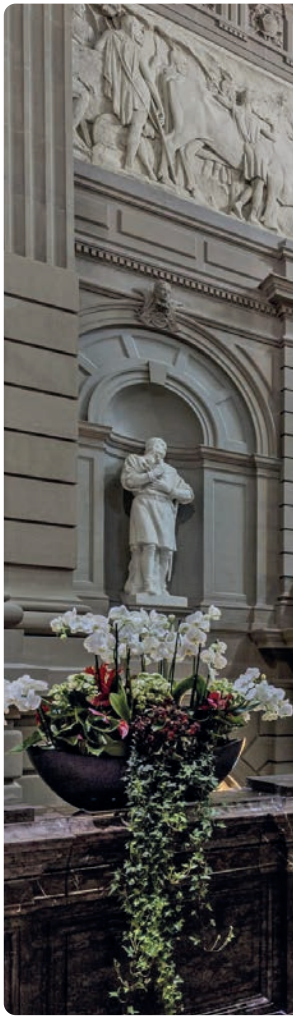
Que considérez-vous comme typiquement Suisse ?



Il est difficile de ne pas remarquer l'imposant monument des « Trois Confédérés », qui pèse 24 tonnes. L'œuvre de l'artiste James André Vibert présente les personnages légendaires Werner Stauffacher (Schwyz), Walter Fürst (Uri) et Arnold von Melchtal (Unterwald) lors du serment du Grütli, acte fondateur mythique de la Confédération helvétique.







Devant les « Trois Confédérés » veillent les quatre lansquenets. Ils incarnent les quatre langues nationales de la Suisse : le français, l'allemand, l'italien et le romanche.

Avez-vous déjà remarqué la loge d'honneur du Palais du Parlement, en face des « Trois Confédérés » ? Son but est avant tout décoratif. Mais ce balcon souligne aussi symboliquement le rôle important du peuple souverain dans la démocratie directe.



Les deux sculptures réalisées par Hugo Siegwart de part et d'autre de la loge d'honneur représentent des vertus essentielles de l'État. À gauche, on trouve Arnold Winkelried, héros national et symbole de l'esprit de sacrifice pour la communauté ; à droite, l'ermite Nicolas de Flüe incarne la paix et la conciliation.
Les débuts de la Suisse sont représentés sur le mur nord du hall de la coupole : le relief en plâtre de 15 mètres de long, réalisé par Adolf Meyer, dépeint l'arrivée des premiers habitants dans le pays et évoque les différentes origines du peuple suisse.


UNUS·PRO·OMNIBUS
OMNES·PRO·UNO
BERN
ZÜRICH
LUZERN
SCHWYZ
GLARUS
JURA

Enfin, les quatre grandes fenêtres cintrées sont ornées de vitraux représentant des scènes de travail dans l'industrie textile, l'agriculture, le commerce et les transports, ou encore l'industrie métallurgique, secteurs économiques importants de la fin du 19e siècle.

Au centre de la coupole de verre se trouve une mosaïque avec la Croix suisse et l'inscription en latin « Unus pro omnibus – omnes pro uno » (« Un pour tous – tous pour un »), la devise politique inofficielle de la Suisse. La mosaïque est entourée des 22 écussons des cantons.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ne devrait-il pas plutôt y avoir 26 cantons ? Vous avez raison. Les six cantons qui ne disposent que d'une voix au Conseil des États ont été représentés ici comme trois cantons entiers. Cela dit, il en manque encore un, celui du Jura, fondé seulement en 1978. En examinant attentivement l'intérieur de l'une des voûtes, vous ne manquerez pas de découvrir l'écusson ajouté par la suite.



Salle du Conseil des États





Les représentantes et représentants des cantons siègent dans la salle du Conseil des États, aussi appelée « Chambre haute » ou « Chambre des cantons ». La règle veut que chaque canton élise deux parlementaires. Les cantons représentés par une seule personne constituent une exception. La présidence est assurée chaque année par un membre différent, qui dirige les débats, préside le bureau et représente le conseil à l'extérieur. Les sessions ordinaires de trois semaines des deux chambres ont lieu quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre. Les parlementaires, élus par le peuple pour une législature de quatre ans, élaborent et adoptent les lois fédérales, sous réserve des droits de participation du peuple et des cantons (référendum, initiative populaire).

Selon la Constitution fédérale, le Conseil national et le Conseil des États disposent des mêmes compétences législatives et traitent les mêmes objets. Cela ne signifie pas pour autant que les deux conseils sont identiques. Les différences commencent déjà au vestiaire : chaque membre du Conseil des États possède en effet sa propre patère, sur laquelle est inscrit son nom. Les membres du Conseil national n'ont en revanche qu'un cintre anonyme à disposition.
Le port de la cravate est obligatoire au Conseil des États tandis qu'aucune règle vestimentaire n'est expressément imposée au Conseil national. Contrairement au Conseil national, les interventions au Conseil des États ne sont pas traduites simultanément dans les trois langues officielles. En outre, au Conseil des États, le temps de parole n'est pas limité et chaque membre s'exprime depuis son siège.

Quelle loi aimeriez-vous introduire en Suisse ?

La forme originelle de la démocratie directe en Suisse est la Landsgemeinde, telle qu'elle est représentée sur la grande fresque d'Albert Welti et Wilhelm Balmer, au fond de la salle. Ces assemblées démocratiques en plein air existent toujours dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et de Glaris.

Tout autour de la salle, dans les parties supérieures entre les arcs, des chiffres en or rappellent des dates importantes de l'histoire de la Suisse, telles que 1848, la fondation de la Suisse moderne, et 1971, l'introduction du suffrage féminin.

Vous souhaitez assister à un débat ?
Réservez vos places dans les tribunes sur **www.parl.ch**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le lustre pèse 1,5 tonne. Garni de 208 ampoules, ce fut l'un des tout premiers lustres électriques. À son inauguration en 1902, le Palais du Parlement était déjà entièrement électrifié, ce qui était sensationnel pour l'époque et constituait un véritable luxe.


Zürich
1971

Salle du Conseil national





Le Parlement suisse est constitué de deux chambres : le Conseil national, qui compte 200 membres représentant la population suisse, et le Conseil des États, dont les 46 membres représentent les cantons. Les deux chambres possèdent les mêmes compétences et traitent les mêmes objets de façon identique. Une loi ne peut entrer en vigueur que si les deux chambres l'ont adoptée dans une teneur identique. Les délibérations sont dirigées par la présidente ou le président du conseil. Au début de la session d'hiver, chaque conseil élit l'un de ses membres à cette fonction pour un an.
Dans la salle du Conseil national, la place de la présidente ou du président n'est pas difficile à reconnaître : elle se trouve sur le podium, au centre, sur un siège richement décoré.

La salle du Conseil national accueille également les séances de l'Assemblée fédérale (Chambres réunies). Les sièges réservés aux conseillers aux États se trouvent au fond de la salle et ne sont utilisés que lorsque les deux conseils siègent ensemble dans la salle pour élire les membres du Conseil fédéral, les juges fédéraux, la chancelière ou le chancelier de la Confédération et – en cas de guerre – la générale ou le général. Après la création du canton du Jura en 1978, deux sièges ont été ajoutés dans la partie ouest de la salle pour accueillir les conseillères ou conseillers aux États jurassiens.

Quelle idée aimeriez-vous soumettre au Parlement ?

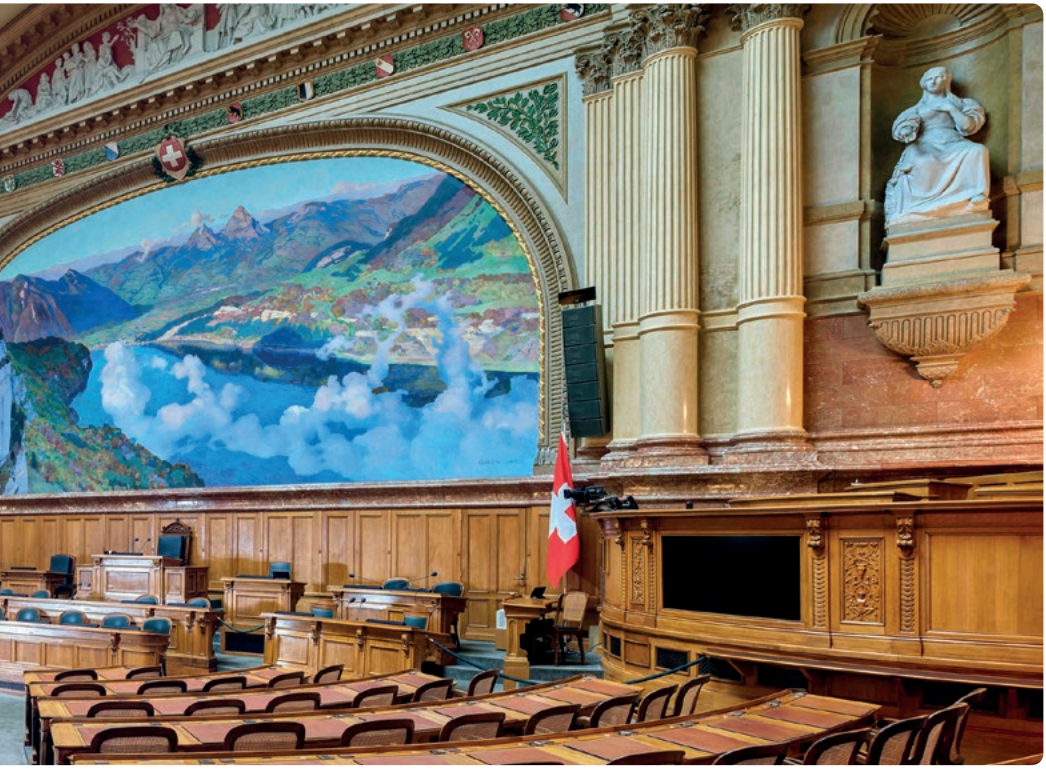
L'œuvre monumentale de l'artiste genevois Charles Giron représente une vue aérienne du lac des Quatre-Cantons et du « berceau de la Confédération » : c'est en effet sur la prairie du Grütli située sur la rive du lac – devant à gauche – que les trois Confédérés se seraient réunis en 1291 pour prêter serment et fonder la Confédération. On aperçoit, à l'arrière-plan, les sommets du Grand Mythen et du Petit Mythen ainsi que la localité de Schwyz, en contrebas. En observant le nuage qui flotte au-dessus du lac, on y distingue un ange de paix, tenant dans sa main un rameau d'olivier en or.

Ce tableau monumental est flanqué de deux imposantes sculptures. La niche de gauche abrite celle du héros national Guillaume Tell, un symbole de liberté politique et d'engagement. Dans la niche de droite se dresse la statue de Gertrud Stauffacher, qui incarne l'idée à l'origine de la création de la Confédération : c'est en effet elle qui aurait proposé que les trois communautés de vallées Uri, Schwyz et Unterwald s'unissent pour former une alliance. Au-dessus du tableau, sur une frise qui fait le tour de la salle, figurent les armoiries de 59 communes suisses qui étaient particulièrement importantes en 1902.



Les débats du conseil sont ouverts au public, qui peut prendre place sur la grande tribune des visiteurs.

Les débats sont également retransmis en direct sur le site Internet du Parlement (**www.parl.ch**)





LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur la gauche, on aperçoit un poisson gisant sur un rocher recouvert d'herbe. Un poisson dans les rochers ? La date d'inauguration du Palais du Parlement, le 1er avril 1902, semble avoir amusé l'artiste. Cette facétie est inspirée de l'ancienne coutume française consistant à glisser des poissons vivants ou morts dans les poches des gens le premier jour du mois d'avril.

Salle des pas perdus



Que souhaiteriez-vous
pour le futur de la Suisse ?

La salle des pas perdus s'étend sur 44 mètres, mais semble encore plus longue en raison de sa forme incurvée. C'est dans cette salle que se rencontrent et s'entretiennent les parlementaires lors des sessions, qu'ils répondent à des interviews et reçoivent des lobbyistes. Cette salle fait également office de salon de réception officiel du gouvernement, par exemple lorsque le Conseil fédéral accueille des chefs d'État en visite officielle.

Les peintures du plafond ont été réalisées par l'artiste tessinois Antonio Barzaghi-Cattaneo. Sur la rangée de médaillons du milieu sont représentées, de manière allégorique, les six vertus de l'État : la vérité, la sagesse, le patriotisme, la prospérité, la charité et la justice. Les peintures situées sur la partie intérieure du plafond illustrent les principales branches industrielles et artisanales de la Suisse en 1900 (la forge, la cordonnerie, le tourisme, la boulangerie et la construction) tandis que celles réalisées sur la partie extérieure évoquent les sciences naturelles, l'art, l'enseignement scolaire, l'agriculture ainsi que l'industrie horlogère et des boîtes à musique.



Quelles vertus ou valeurs sont importantes pour vous aujourd'hui ?

La salle des pas perdus, fruit d'un travail artisanal minutieux, est un véritable joyau de la Belle Époque. Ses couleurs claires et son style artistique empreint de légèreté sont typiques du début du 20e siècle. Le plafond est orné d'imposantes moulures colorées, les encadrements de porte sont en marbre véritable et les murs sont recouverts de « stucco lustro », une imitation de marbre peinte.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le peintre Antonio Barzaghi Cattaneo insufflait souvent une touche d'humour à ses œuvres, comme dans son tableau consacré au tourisme au début du 20e siècle : un représentant de la branche du tourisme suisse, déguisé en dieu Mercure, s'élance du massif de la Jungfrau pour accueillir les visiteurs arrivant dans la vallée. Pour dépeindre les visiteurs, l'artiste puise dans l'ironie et les clichés, comme avec cet Anglais roux armé de son parapluie, ce Français coiffé d'un béret basque ou cet Allemand blond portant un chapeau de paille.

Mentions légales

Concept / Texte
Services du Parlement

Photographies
Rob Lewis
Markus A. Jegerlehner
Tim Loosli
Office fédéral de topographie swisstopo
Services du Parlement

Services du Parlement
Service des visiteurs

parlamentsbesuche@parl.admin.ch



Découvrez le Palais du Parlement
avec l'application « Visite audio Palais fédéral » !

Suivez-nous sur

@parlCH | **parl.ch**

Berne 2026